



« LA SOCIÉTÉ CHANGE, LA FAMILLE AUSSI ? »

Qu'appelle-t-on une famille ? Pour l'INSEE une famille est la partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée : soit d'un couple vivant au sein du ménage, avec le cas échéant son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage ; soit d'un adulte avec son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage (famille monoparentale).

La France compte actuellement 18,3 millions de familles, dont 66 % de familles traditionnelles, 25 % de familles monoparentales, 9 % de familles recomposées. Ajoutons que 55 % seulement des Français vivent dans une famille avec au moins un enfant.

Les transformations de la famille, de la parentalité et de la filiation, les ruptures familiales, les inégalités sociales et les violences intrafamiliales posent question. De plus en plus de personnes sont en précarité, vulnérables, jeunes sans emploi ou formation, personnes du grand âge, familles monoparentales. Ces évolutions remontent parfois à plus de 30 ans. Comment le ressentons-nous ? Quels préjugés faudrait-il déconstruire ? Comment avoir un regard positif sur la diversité des familles et les nouvelles manières de faire famille ?

Nous avons sélectionné 4 sujets : les ruptures conjugales, la parentalité et désir d'enfant, la question des inégalités sociales et des violences intrafamiliales.

LES RUPTURES ET LES SEPARATIONS

On estime à 425 000 séparations conjugales en France chaque année . 380 000 enfants mineurs expérimentent la rupture du couple de leurs parents : près de la moitié des couples (mariés, pacsés, ou en vie maritale) sont concernés à un moment ou un autre de leur vie, tous les milieux sont concernés. D'autre part, le nombre de mariages est stable : 220 000 en 2021 dont 2,72 % de même sexe et le nombre de PACS enregistrés est de 194 000, dont 3,60 % de même sexe.

Parfois les partenaires choisissent de surmonter la crise et tentent de se rechoisir. En l'absence de solution possible, il s'agira de rompre dans le respect de la personne aimée.

Cependant, il existe d'autres séparations tout aussi violentes que les ruptures conjugales : dans les fratries, dans la relation parents-enfants, désir de jeunes de couper les liens familiaux, exclusion des enfants etc.

Pour le couple, qu'il soit séparé ou divorcé, il y a un impact sur les conditions de vie des adultes et des enfants : réussite scolaire, déménagements, changements divers (financiers), positifs ou négatifs . Quelques attitudes qui peuvent soulager les souffrances dans le couple : libérer la parole, être attentif à l'autre, continuer d'apprendre à se connaître, tabler sur la longue durée qui peut évoluer et devenir favorable. Par ailleurs, le divorce peut diminuer le sentiment de souffrance des enfants, voire permettre un mieux-être général.

Les douleurs de la séparation sont cependant le plus souvent inévitables. Parfois les réunions de famille sont tout simplement impossibles. Certains événements (retrouvailles, fêtes de famille, ...) ne permettent de se retrouver que plusieurs décennies après la séparation, conférant alors un climat de sérénité et de paix.

Comment nous parents, grands-parents pouvons adoucir ou apaiser les éventuels conflits ou modalités de séparation ?

Nous pouvons soutenir, apporter de l'affection, un soutien matériel.... Loin de juger ou d'orienter en vue d'une décision que le couple doit prendre seul, il importe de soutenir les jeunes adultes dans cette épreuve.

- Les grands-parents peuvent accorder une écoute authentique qui ne met pas en jeu l'autorité parentale, ce qui permet de libérer la parole de l'enfant mais peut induire des difficultés lorsque l'enfant est déjà en opposition avec ses parents et craint une collusion entre parents et grands-parents.

- Dans le cas de séparation ou dans le cas de familles recomposées : la présence d'autres grands-parents qui n'auront pas nécessairement les mêmes valeurs éducatives peut générer des difficultés et aggraver les conflits.

- Il convient d'être attentif au comportement de l'enfant «difficile» : il peut révéler des non-dits des générations précédentes qui les troublent.

Le rôle des grands parents apparaît important dans l'éducation des enfants : respect de la personne âgée, transmission de l'histoire de la famille, transmission des valeurs. Les valeurs des grands-parents peuvent être différentes de celles des parents de l'enfant. A eux de lui apprendre à discerner et à accepter les différences.

Quelques propositions : Apprendre aux enfants à parler de leur vie intérieure, communiquer sur son « for intérieur » si important pour la durabilité des couples, ou apprendre très tôt à considérer qu'il y a 3 entités : l'homme, la femme et le couple, ou oser parler de choses taboues et des traumas.

PARENTALITE ET DESIR D'ENFANT

Définitions de la parentalité

La parentalité, qui embrasse toutes les configurations familiales, est une dignité attachée à la fonction parentale, y compris dans les familles en souffrance ou en plein désarroi. Le concept est apparu dans les années 1950, pour signifier que la parentalité est un processus : on se construit comme parent. Parallèlement, le lien entre un adulte et un enfant a pour finalité l'intérêt supérieur de l'enfant, d'où la recommandation de «parentalité positive» faite par le Conseil de l'Europe en 1996 dans le cadre de la lutte contre les châtements corporels (conférence des ministres chargés des affaires familiales)

La parentalité qualifie le lien entre un adulte -homme femme – et un enfant, quelle que soit la structure familiale dans laquelle le lien s'inscrit. Cette relation adulte/enfant suppose un ensemble de fonctions et obligations -morales, juridiques, matérielles, éducatives- qui ont été développées par les politiques publiques au delà du statut juridique de l'autorité parentale .

A quoi sert réellement la parentalité, le fait d'avoir des enfants ? Les enfants ne sont pas notre bâton de vieillesse, même s'ils sont présents pour nous soutenir dans notre dernière étape de vie. Faire des enfants, pour un grand nombre, reste important pour l'avenir de l'humanité. Cependant d'autres jeunes remettent en question cette conception.

Désir ou non désir d'enfant :

Un tiers des femmes en âge de procréer ne veulent pas avoir d'enfants. C'est ce que révèle un sondage¹ réalisé par le magazine *Elle* en partenariat avec l'Ifop. L'enquête a été menée auprès d'un échantillon représentatif de 2005 femmes âgées de 15 ans et plus. Concernant les femmes «*en âge de procréer*», il s'agit de femmes âgées de 18 à 49 ans sans enfants et en capacité physique de procréer. Quelles sont les conditions nécessaires au désir d'enfant? Une enquête de 2012² (pas d'étude plus récente) montre que les éléments les plus déterminants sont la qualité du logement (60%) et la stabilité du couple (57%), ce qui a dû évoluer depuis avec les conditions de vie climatiques et économiques.

Mais n'est-il pas très important de les laisser libres par rapport à leur choix de vie, sachant que le monde qui les attend est difficile ? Comment assurer un avenir heureux à ces enfants à naître ? Ces questions conduisent à parler des inégalités sociales.

INEGALITES SOCIALES

La plus grande partie des individus situés sous le seuil de pauvreté vivent au sein d'un couple avec enfant(s), mais leur taux de pauvreté a légèrement reculé depuis 20 ans. Depuis le début des années 2000, la pauvreté s'est davantage étendue parmi les célibataires de moins de 65 ans. Leur taux de pauvreté s'est élevé de 2,6 points entre 1997 et 2017, passant de 12 % à 14,6 %.

De même, celui des familles monoparentales a subi une hausse de près de deux points (de 17,4 % à 19,3 % sur la même période). Les parents isolés et leurs enfants représentaient 16 % des personnes pauvres en 1997 ; ils pèsent pour près d'un quart vingt ans plus tard. La pauvreté des mères seules et de leurs enfants a en quelque sorte remplacé celle des familles nombreuses, qui prévalait dans les années 1990 : la moitié des familles monoparentales sont des familles « pauvres ».

L'UNAF³ a calculé que les politiques publiques ont rabaissé les protections des familles vulnérables : les prestations familiales ont diminué de 137€ par enfant en euros constants en 2020 par rapport à 2010 et la différence de niveau de vie entre famille sans enfants et famille de 3 enfants est de 6000€. Toutes ces inégalités participent fortement à la segmentation sociale et à cet égard, la crise sanitaire a été un puissant révélateur.

1 <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/pres-d-un-tiers-des-femmes-en-age-de-procreer-ne-veut-pas-d-enfants-selon-un-sondage-20220928>

2 <https://www.unaf.fr/ressources/desir-enfant-cinq-questions-clefs/>

3 UNAF Unis pour les familles <https://www.unaf.fr/qui-sommes-nous/>

Pour Claude Martin⁴ dans « *La Société qui vient* », la question familiale est une question politique. Le repli de l'Etat social, fondé sur la logique de l'autonomie et de responsabilité individuelle, laisse à leur sort ceux qui ne sont pas « capables » d'accéder à leur propre autonomie. Les liens familiaux et la « famille qui vient » demeurent profondément dépendants de l'état de la situation du marché du travail et de l'étendue des protections sociales.

VIOLENCES INTRA-FAMILIALES

Entre 2021 et 2022, soit sur un an, on note une augmentation de 16% des cas de violences intrafamiliales hors violences conjugales. Et la crise sanitaire a été un révélateur.

Au total, 64 300 victimes de violences intrafamiliales non conjugales, dont 47 900 pour des violences physiques et 16 400 pour des violences sexuelles, ont été recensées par la police et la gendarmerie en 2021. Près de 80% des victimes sont mineures. *Source France Info Publié le 28/02/2023*

Les victimes de violences intrafamiliales subissent presque exclusivement des violences physiques (96 %) de la part du conjoint ou de l'ex-conjoint (90 %) lorsqu'elles sont majeures, alors que les violences sexuelles sont plus fréquentes à l'encontre des mineurs (23 % des violences intrafamiliales sur mineur).

La majorité de ces victimes sont des femmes : 77 % lorsqu'il s'agit de violences physiques et 85 % pour les violences sexuelles. Cependant, avant 15 ans, les garçons sont légèrement plus nombreux à subir des violences physiques. Au sein de la famille, les victimes de violences sexuelles sont particulièrement jeunes : 60 % ont moins de 15 ans contre 18 % des victimes de violences physiques ; pour ces dernières, les plus exposées sont les femmes de 20 à 39 ans (42 % de l'ensemble des victimes). *Source INSEE Insee Références Paru le : 09/12/2021*

Comment améliorer la situation en France ? Peut-être en regardant du côté de l'Espagne, très engagée sur la question, poussée par de très nombreuses associations militantes. Et notamment une Loi-cadre de protection intégrale datant de 2004- jugée comme la plus protectrice au monde par l'Onu. | [« Violences conjugales : comment l'Espagne est devenu le pays le plus protecteur au monde »](#)⁵

A propos de l'inceste, il est urgent de ré-entendre le juge Edouard Durand, magistrat président de la CIIVISE⁶ (la Commission Indépendante sur l'Inceste et les Violences Sexuelles faites aux Enfants, dont l'existence est d'ailleurs menacée de fermeture!) qui nous met face à nos responsabilités de citoyens : nous avons tous une dette envers ces enfants. Voir la [Vidéo de 6'10 dans l'émission « En Société » sur France.TV](#)⁷

4 C. Martin, sociologue, dir. de recherche au CNRS, contributeur de la SOCIETE QUI VIENT chap.21 / Dir D Fassin, Seuil 2022

5 <https://www.leparisien.fr/sentinelles/violences-conjugales-comment-lespagne-est-devenu-le-pays-le-plus-protecteur-au-monde-25-05-2022-SWVXOA6UBJHCDLLZFNOKAPVCYU.php>

6 <https://www.ciivise.fr/>

7 https://youtu.be/vJW16vuAp_Y?feature=shared

Où sont les raisons d'espérer ?

Nous pouvons valoriser les différents points forts de la famille : stabilité, protection, respect, capacité d'adaptation, une plus grande autonomie des personnes, une plus grande liberté dans les parcours de vie, la solidarité intra-familiale.

Nous pouvons avoir un regard positif sur la diversité des familles et les nouvelles manières de faire famille : malgré les difficultés de s'adapter aux familles dites « augmentées », c'est-à-dire les nouvelles formes de familles (recomposées, homoparentales...), 97 % des personnes font encore confiance dans la famille : la part des jeunes de 16-24 ans qui jugent « la famille dans la vie importante » est de 90 % et 76% très importante (baromètre CEVIPOF 2022 publié par UNAF 2022).

Dans cette perspective il est sans doute nécessaire de modifier notre système de pensée, et d'accepter les changements. Ces évolutions sont une chance.

Famille homoparentale : quels sont les chiffres en France ?

Selon l'ADFH (Association des familles homoparentales), 250.000 enfants vivent aujourd'hui en France avec au moins un parent homosexuel. Un chiffre difficile à vérifier et souvent contesté. En 2019, en se basant sur les chiffres du recensement de 2018, l'Insee a pour sa part évoqué le chiffre de 31.000 enfants. L'Institut national de la statistique et des études économiques précise que 133.000 couples du même sexe vivent sous le même toit en France, dont 14% ont des enfants hébergés à leur domicile. Un chiffre qui ne tient pas compte du nombre de parents célibataires isolés vivants seuls avec un ou plusieurs enfants. Difficile donc d'établir avec certitude le nombre de familles homoparentales vivant dans l'hexagone. Alors que les couples de même sexe sont majoritairement masculins, les familles homoparentales, définies comme un couple de personnes de même sexe vivant avec un ou plusieurs enfants dans le même logement, sont très majoritairement féminines. En 2018, l'Ifop a mené un sondage sur cette question pour l'ADFH auprès de 994 personnes homosexuelles, bisexuelles ou transexuelles. L'enquête a montré que 52% des sondés déclaraient vouloir avoir des enfants au cours de leur vie. Pour y parvenir, les personnes LGBT sont 58% à vouloir recourir à la PMA ou la GPA, 31% à l'adoption et 11% déclarent vouloir se tourner vers la coparentalité.

Pour les détails Cf le rapport du Haut conseil à la famille : Panorama des familles d'aujourd'hui. 2021- https://medias.vie-publique.fr/data_storage_s3/rapport/pdf/218762.pdf

Chantal Koenig, Marie Thérèse Lagache, Odile Le Voyer

Atelier La société change, la famille aussi